

Portet-sur-Garonne, le 3 avril 2023

Mairie de Portet-sur-Garonne  
1 rue de l'hôtel de Ville  
BP 90 073  
31120 Portet-sur-Garonne CEDEX

Service Urbanisme et Environnement  
JCF/OG/AJ- 2023/n°33

**Objet :** Arrêté municipal portant prescription de l'enquête publique relative à la Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Portet-sur-Garonne.

**Attestation d'affichage**

Je soussigné Thierry SUAUD, Maire de la Commune de Portet-sur-Garonne, atteste que l'arrêté municipal portant prescription de l'enquête publique relative à la Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Portet-sur-Garonne, est affiché en mairie depuis le 03 avril 2023 et ce jusqu'à la fin de l'enquête publique.

L'Adjoint au Maire,  
Délégué à l'urbanisme



Jean-Luc BRIS